



## Les organisations syndicales communiquent !

Dans une communication envoyée à l'ensemble du personnel du pôle, la Direction fait les questions et les réponses. Sans ne jamais rien prouver, elle affirme ses vérités. Info ou intox ? A vous de juger.

### **Pourquoi l'externalisation des bandes-annonces des programmes de Provence-Alpes et Côte d'Azur ?**

La Direction a toujours expliqué aux élus que l'objectif premier était la réduction de l'emploi (Equivalent Temps Plein). Là, elle justifie son choix par une nouvelle organisation des gestionnaires d'antenne. Un poste a en effet été supprimé dans le cadre du PDV. **Jamais, il n'a été question de réduire l'activité suite à la disparition de ce poste !**

### **Pourquoi privilégier l'externalisation des bandes-annonces ?**

La Direction dit avoir exploré toutes les solutions en interne. Des solutions proposées par les seuls élus, la Direction n'ayant pas cherché d'alternative à la sous-traitance. Trop pressée de conclure le marché avec l'entreprise privée.

Pourquoi ne pas conserver le montage à Marseille, voire à Lyon où les possibilités existent comme ne cessent de le dire les intéressés qui connaissent mieux que quiconque leur capacité à absorber cette activité ? Parce qu'« il n'y a pas de redéploiement possible à ETP constant » répond la Direction. Ah bon ! **Aucun document dans ce sens n'a jamais été communiqué aux élus pour le démontrer. Au passage, on remarquera que l'argument des ETP (Equivalent Temps Plein) ressurgit...**

Quant à la fabrication des bandes-annonces par la Filière, les responsables de celle-ci ont toujours répondu aux élus qu'ils n'avaient pas été approchés par notre Direction. Seule preuve avancée : **un mail rédigé par le directeur de l'exploitation de la filière, en plein CE, et un peu à côté de la plaque**, communiqué aux élus qui dénonçaient l'absence de loyauté dans les informations que la Direction leur doit.

### **Pourquoi ne pas confier la fabrication des bandes-annonces au réalisateur requalifié ?**

Parce qu'il « exercera sa mission sur d'autres projets éditoriaux de nos antennes » peut-on lire. Et pourquoi pas sur les bandes-annonces ? Faut-il comprendre qu'il est planifié depuis longtemps sur des activités, **alors qu'il vient de signer son CDI au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ?**

### **Pourquoi cette décision en 2015 ?**

Parce que nous devons faire « un effort supplémentaire portant sur 14,2 ETP dans le Pôle Sud-Est » nous explique-t-on. Le chiffre annoncé par la Direction correspond exactement au nombre d'ETP qui seront supprimés en 2015 dans le cadre du PDV et qui sont officiellement actés ! **Autant dire que l'effort est fait !**

D'après la Direction, la TV du matin et quelques émissions (financées par une diminution des PAE et PAM comme l'a constaté le cabinet d'expertise) ont été développées. **Jamais il n'a été question de développer ces émissions en supprimant de l'activité. Reprendre d'une main..**

### **Comment effectuer le choix de l'entreprise externalisée ?**

« nous avons choisi une procédure de mise en concurrence et d'impartialité »... Impartialité quand Inervision, société qui travaille déjà pour Strasbourg, est en fait sur le projet des BA depuis au moins novembre ?...

### **D'autres externalisations prévues en 2015 ?**

**Non, nous dit-on haut et fort ! Et face au conflit nous serons dans le respect du dialogue social...**

**Belle démonstration en effet quand on lit cette communication en diffusion générale à 2 jours de la réunion de négociation !!!!! Et non, ce n'est pas une belle opportunité pour tous les collaborateurs du pôle, c'est juste une perte de notre activité, de notre savoir-faire, et de nos emplois !!!!! Nous sommes tous concernés.**

# **Tous en grève mardi 3 février**

**France Télévisions Pôle Sud-Est, le 28 janvier 2015**